

Bulletin de liaison N°4

des Amis du Vieux Village de MARSANNE

février 1983



Chers Amis,



Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre nouveau bulletin de liaison qui, pour la quatrième année déjà, vient faire le point sur la vie de notre association. Vous y retrouverez avec plaisir les rubriques de nos amis érudits sur l'histoire du Vieux Marsanne.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Souvenez-vous du ton morose de notre lettre de l'an passé...Aujourd'hui, nous sommes résolument optimistes, car la plupart de nos problèmes sont réglés ou en passe de l'être.

Jugez-en :

-La nouvelle installation de distribution de l'eau mise en place au printemps dernier semble fonctionner parfaitement; nous n'avons connu aucun incident au cours de cet été qui fut cependant très sec.

- La voûte de la rue principale a été nettoyée et mise hors d'eau, d'une façon un peu sommaire il est vrai, mais apparemment efficace. Il est à souhaiter cependant que des travaux permettant la consolidation définitive soient entrepris.

- Le réseau électrique anarchique qui enlaidissait la rue du comte de Poitiers a été supprimé et remplacé par une installation très discrète.

Nous avons comme il se doit, lors de notre dernière Assemblée Générale, remercié la Municipalité de Marsanne et les Administrations auxquelles nous devons ces améliorations. Evidemment, des problèmes demeurent, mais souhaitons qu'ils soient résolus en 1983.

Ainsi, la disparition des câbles EDF a eu pour effet de rendre encore plus apparents les fils du téléphone.

Plusieurs rencontres avec des responsables P et T nous permettent d'espérer que des travaux seront bientôt entrepris. D'autre part, un projet de restructuration des installations téléphoniques à l'intérieur du Vieux Village est envisagé.

Enfin, et cela vous fera sans doute sourire, nos deux malheureuses lanternes ne sont toujours pas installées. Elles ont fait cruellement défaut aux habitants du Vieux Village qui, venus exceptionnellement nombreux pour les fêtes de fin d'année, voulaient présenter leurs vœux à leurs voisins la nuit de la St Sylvestre.



Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez-vous habituels:

Le cross du Lundi de Pâques dans la forêt le 4 avril 1983

La journée de travail collectif le samedi 9 avril 1983

Les concerts de l'été

A bientôt le plaisir de vous revoir.

Bien amicalement

La présidente, Nicolle KLAWITTER
Le secrétaire, Antoine ARNAUD

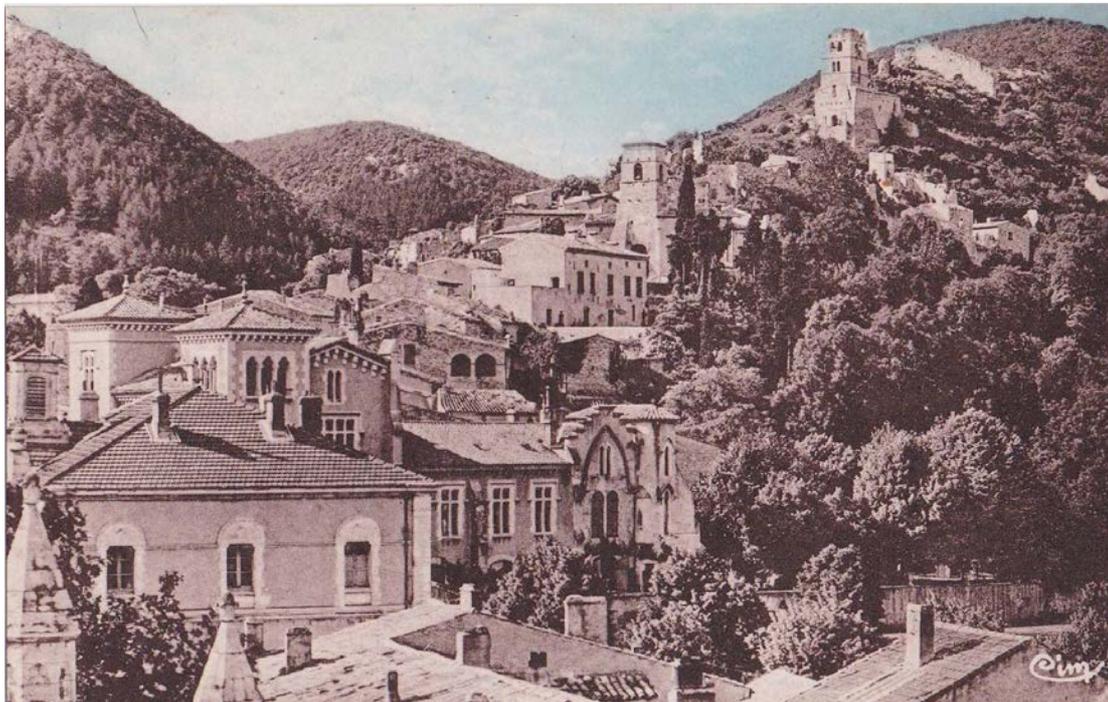
Savez-vous...

Quelle est l'origine des armoiries de Marsanne : double croix de légat sur fond d'azur ? Selon une tradition locale, encore très vivace au siècle dernier malgré huit siècles écoulés, un nombre très honorable d'habitants de Marsanne se seraient rangés sous la bannière de Guillaume Hugues de Monteil (Montélimar - Monteil Aymar), frère cadet d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy et légat du pape Urbain II, à la première croisade. Ils s'y seraient distingués par leur ardeur et leur dévouement à la personne du légat. Au retour de la croisade, et en souvenir de leur fidélité à l'évêque qui y trouva la mort devant Antioche, Guillaume Hugues aurait fait don à ses anciens compagnons de la chapelle d'argent de son frère, se composant : d'une croix, d'un soleil, d'une lampe et de deux chandeliers, don si honorable que la paroisse de Marsanne aurait dès lors pris pour emblème, et ensuite pour armoiries, la double croix de légat.

Cette chapelle, pieusement conservée- les consuls se la transmettaient par acte authentique - figurait encore à l'inventaire de 1714. Elle a disparu au cours de la Révolution.

Que le bassin de la fontaine dite de la "Coquille", à la sortie du village vers Montélimar (qui, soit dit en passant, est moins calcaire que les autres) est un ancien bénitier du prieuré de Saint-Martin dont un pan de mur se voit encore à quelques mètres de là.

P.L.M.



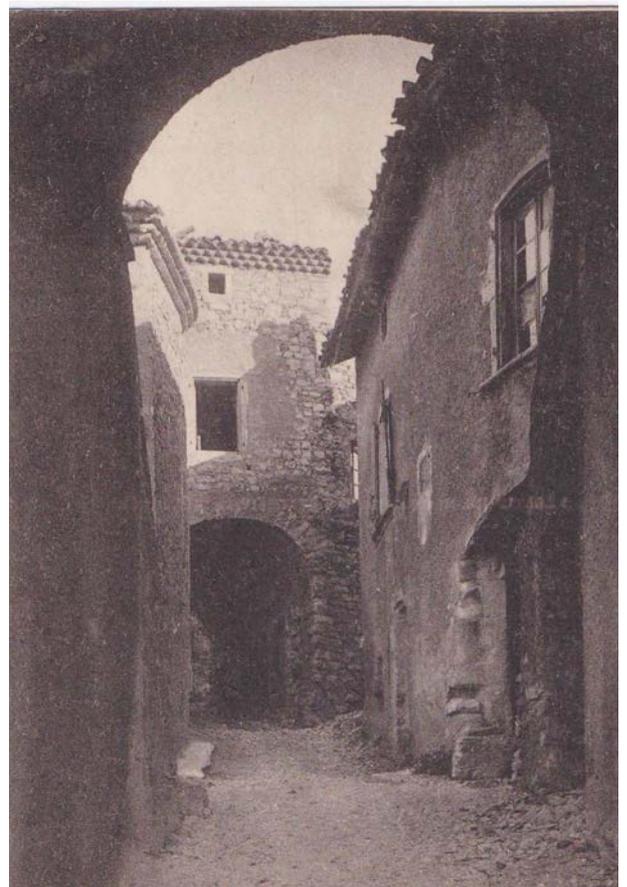
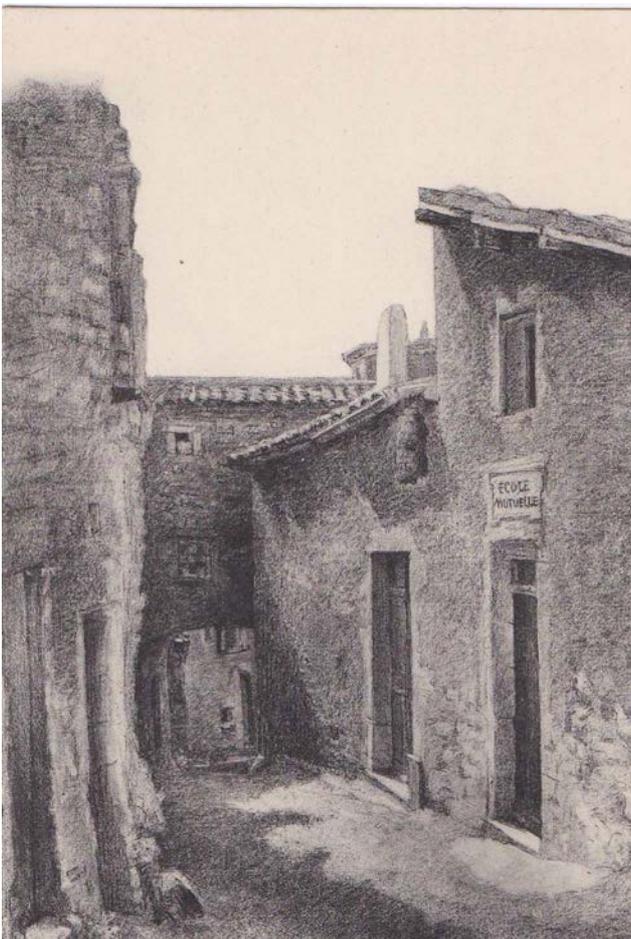
C'était hier...

Le 19^e siècle égrenait ses années...

Les petits Marsannais n'étaient point ignorants. Des fermes les plus éloignées, à pieds, et bravant la bise tenace, courageusement, ils montaient à l'école, là-haut, au cœur du vieux village. C'était une école saisonnière. Une école où le maître, choisi et payé par les parents, faisait la classe durant la morte saison. Ecole exigüe, aux fenêtres étroites, modestement rangée au bord de la rue principale. Nous la voyons toujours, conservant au-dessus de sa petite porte, l'inscription émoussée "Ecole Mutuelle". On n'y venait qu'en hiver. La belle saison obligeait les enfants aux multiples travaux des champs. Les plus grands avaient 14-15 ans. Tous travaillaient sérieusement sur d'importants programmes. De beaux cahiers enluminés en sont encore les témoins.

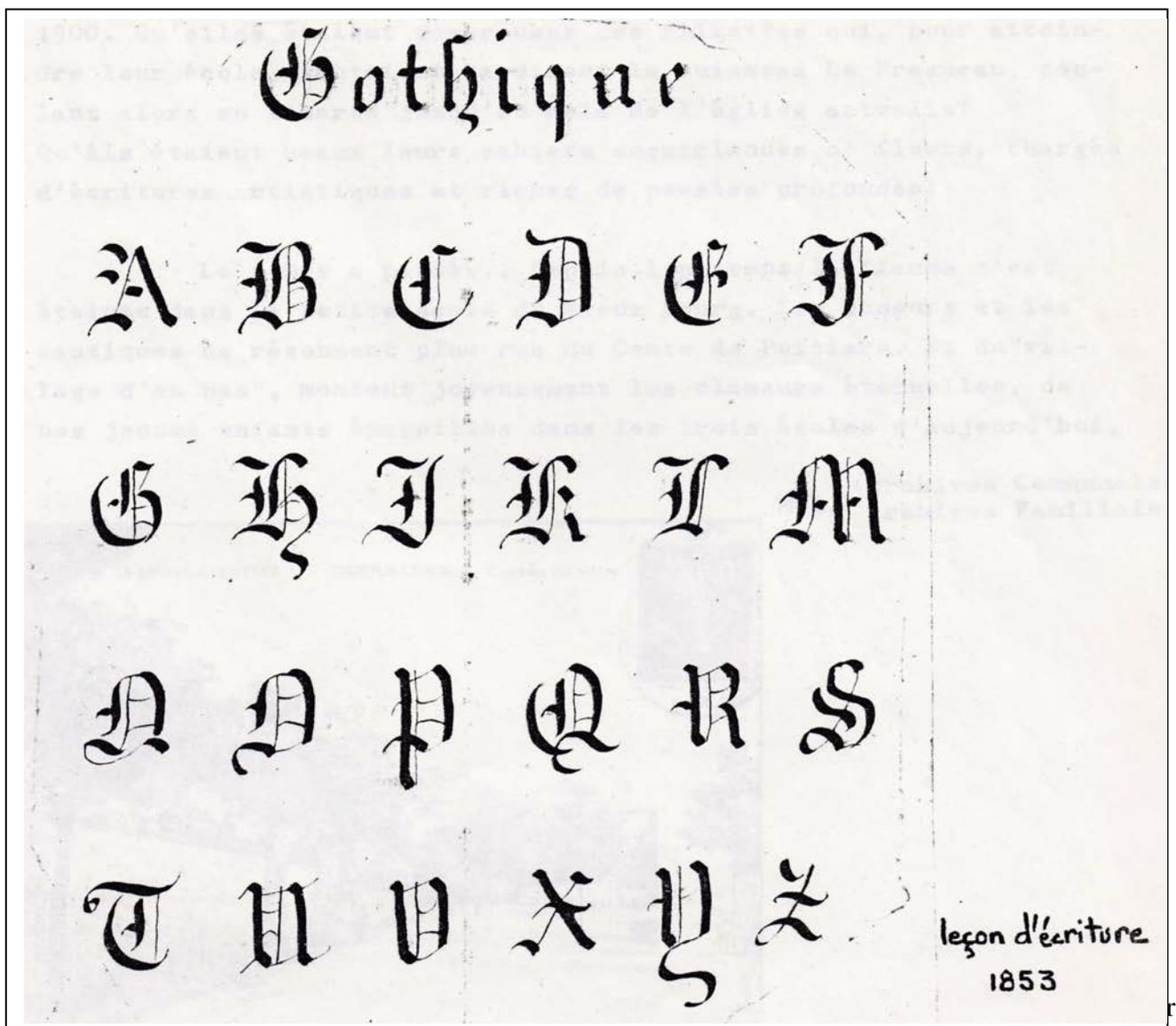
Ce fut la première école du Président Loubet, dans les années 1845 à 1850, et celle de nos grand-père. Elle accueillit les garçons jusqu'en 1854. Depuis quelle date ? Nul ne le sait.

Pourtant, nombreux sont les maîtres d'école cités dans les archives communales.



"Le 16 juillet 1658 (Louis XIV régnait), les Consuls de Marsanne font une offre de gages ordinaires au Maître d'école qui s'est présenté pour la saison d'hiver.

- Le 19 juillet 1662, ils acceptent un traitement pour le maître d'école agréé par Monsieur de Marsanne, arrêté à 42 livres par an.
- Le 11 juillet 1674, ils concluent un traité avec Jean Chambon qui se contente de 30 livres par an, plus la rétribution mensuelle des écoliers fixée à :
 - 5 sols pour les "commençants"
 - 10 sols pour les "écrivains"
 - 15 sols pour ceux qui "écrivent et calculent" et ... 20 sols pour les "latinistes"
- Le 19 juillet 1716, ils acceptent Henri Garcin, après examen et avis du Curé, pour 54 livres, le logement, la table et les bancs, et les mêmes mensualités qu'en 1674.
- Le 7 novembre 1717, ils acceptent Mr. Mongeot pour 150 livres et le logement, à la charge d'apprendre gratuitement à lire, écrire et calculer.



conditions de travail.

rs

En 1878, à l'école actuelle de garçons, le frère Maurice enseigne pour 700 F. par an et le logement. Son compte-rendu annuel dit ceci : "Beaucoup d'absences à cause des travaux de la campagne et de la gêne dans laquelle se trouvent certains parents. Le service de propreté de l'école est fait par les élèves tous les jours. Ecole chauffée par les élèves et la commune. Vœux des populations relatifs à l'Enseignement : la gratuité".

Elle fut accordée peu de temps après, et ce fut la fin de " l'Ecole d'Autrefois" pour les garçons de Marsanne.

Les Marsannais n'étant point misogynes, les filles aussi eurent leur école. Dès la fin du 17^e siècle, Mlle Marie Brun, née à Marsanne en 1670, fondatrice des missions de Carême, créa une école de filles qu'elle installa, semble-t-il, dans les locaux appartenant aujourd'hui à M. Honoré Montagne, entrée rue du Comte de Poitiers. L'enseignement y fut donné par des religieuses avant 1789, puis par du personnel laïc jusqu'en 1900.

Qu'elles étaient nombreuses ces fillettes qui, pour atteindre leur école, sautaient hardiment le ruisseau Le Fresneau, coulant alors en liberté jusqu'au-delà de l'église actuelle ! Qu'ils étaient beaux, leurs cahiers enguirlandés de fleurs, chargés d'écritures artistiques et riches de pensées profondes !

Le temps a passé...Depuis longtemps la flamme s'est éteinte dans la petite école du vieux bourg. Les chœurs et les cantiques ne résonnent plus rue du Comte de Poitiers. Et du "village d'en-bas", montent joyeusement les clameurs éternelles de nos jeunes enfants éparpillés dans les trois écoles d'aujourd'hui.

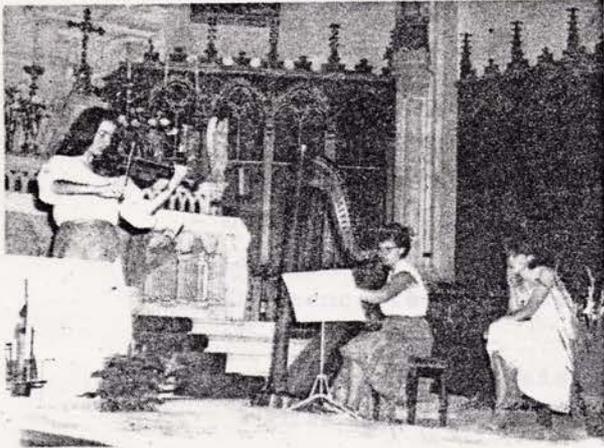
Sources : archives communales, archives familiales

M.R.



► MARSANNE

Un succès pour les « amis du vieux Marsanne »
un bon public pour écouter
le « trio Marsyli » à N.D. de Fresneau



Les « amis du vieux Marsanné » peuvent être satisfaits. Mardi soir, le grand sanctuaire de Notre Dame de Fresneau était bien garni et c'est un public important pour les concerts de ce genre qui s'était déplacé pour écouter le « trio Mersyli ».

Peut-être, justement, ce public méritait mieux. Il n'est pas dans nos habitudes de juger avec trop de sévérité les jeunes qui ont au contraire besoin d'encouragements lorsqu'ils sont sur une bonne voie.

C'est le cas pour les trois jeunes filles du « trio Marsyli », Sylvie Clement, harpiste, Lise Aferiat, harpiste et violoniste, Martine Lambert, harpiste, qui ont des qualités naissantes mais qui n'étaient pas très prêtes pour affronter une salle aussi garnie qui

semble leur avoir enlevé une grande partie de leurs moyens et provoqué même un certain affolement.

Certes, les auditeurs ont apprécié la valeur de Lise Aferiat violoniste, trouvé plus de sentiments et un doigté plus coulant chez Martine Lambert que chez son amie Sylvie Clement, goûté les vrais plaisirs de la harpe lorsque Lise Aferiat a joué avec brio en 2^e partie. Mais cela faisait encore beaucoup « école ». Trois gracieuses jeunes filles tremblantes paraissaient présenter un concours devant un rude jury qui était pourtant bien sympathique et qui a tout de même passé une soirée de vacances.

MARCO

Photos. — Violon et harpe.
Dans l'assistance.

Au chevet du bourg antique

« Les amis du vieux Marsanne » demeurent attentifs et actifs

L'Association des « Amis du vieux Marsanne » a tenu samedi en mairie son assemblée générale annuelle. La présidente Mme Klawitter, assistée par le vice président M. Noin, le secrétaire M. Arnaud, son adjointe Mme Charrel, la trésorière Mme Raymond, est heureuse d'accueillir le conseiller général Gilbert Sauvan, M. Jean-Marie Mombet, adjoint, et une bonne assistance de membres.

Elle rappelle dans son propos les buts essentiels de l'association créée en 1979 et qui fait, depuis, le maximum pour la sauvegarde du vieux Marsanne, son embellissement et son animation.

C'est le bilan des animations 1981 qui est d'ailleurs détaillé après approbation de la nomination de M. Noin comme vice président.

L'année sociétaire écoulée a vu les concerts d'été, la journée de travail du 10 avril, au cours de laquelle les membres ont nettoyé, planté, arbustes et fleurs, le cross de la forêt à Pâques.

Mme Klawitter remercie au passage les commerçants qui ont avec les artisans bien aidé à la dotation de cette épreuve qui prend de l'extension et elle souligne la bonne entente avec la M.J.C. et les sapeurs pompiers.

La présidente exprime la joie de l'association de la décision municipale de faire partir la traite de la fête d'août de la place du Légit, ainsi que pour le mini-concert donné à cette occasion par la clique.

On parle du bulletin périodique qui reflète la vie de l'association. Mme Klawitter note les visites commentées du village et les recherches historiques de Mme Raymond sont évoquées.

Mme Raymond recherchera sur le vieux cadastre et dans les documents les noms des

rues du vieux Bourg.

Réalisations en cours ou attendues

Le conseil municipal est remercié pour tout ce qui a été réalisé : l'eau, qui était un problème majeur, la voûte dangereuse rétablie. Merci également à la Société de Sauvegarde pour la croix des Missions remise en place.

L'assemblée évoque les « affaires en instance » : travaux de dissimulation des fils électriques, contacts avec les Télécommunications pour les fils téléphoniques, l'éclairage public. M. Mombet donne les informations nécessaires sur ces sujets.

Diverses demandes sont formulées : solution à trouver pour éviter l'accès des voitures au niveau du Beffroi, plaque « place des Légats », à refixer, entretien des chemins avec souhait qu'il n'y ait plus utilisation de désherbant à l'intérieur du vieux bourg, état du lavoir, ornières du chemin partant face à Fresneau, aménagement de l'accès des piétons à Saint-Félix.

Mme Raymond donne lecture d'un bilan financier positif. 66 membres pour lesquels les cotisations sont maintenues à 30 F font la force de l'association.

Les questions diverses permettent de reparler de l'illumination de St-Félix à mettre en valeur dans l'intérêt général de Marsanne et d'une source encore mystérieuse.

Le conseiller général dit sa satisfaction d'avoir participé à une assemblée qui a bien démontré la vitalité de l'association. Il souligne l'accord indispensable avec la municipalité et le Syndicat d'initiative en constatant que la société applique bien ses buts de relations humaines, de restauration et d'entretien du vieux village, de son animation.

MARCO

Un très beau concert

Les « Amis du Vieux Marsanne » ont présenté mercredi dernier, dans le grand sanctuaire de Fresneau, leur deuxième concert de l'été.

Musique remarquable, puisée dans le répertoire du 18^e siècle, à travers Marin Marais, Malleterre, Rameau, Bach, Quantz, interpré-

tée avec excellence par le « Quadro Orfeo » de Lyon.

Une assistance nombreuse a fort apprécié ce grand moment musical, dans une ambiance de cordiale communication entre auditeurs et artistes. Chaque morceau fut présenté musicalement et historiquement avant son exé-

cution. L'entracte permit à chacun de contempler, de mieux comprendre les divers instruments, grâce à l'extrême amabilité des exécutants. Merveilleux clavecin, construit par son propre instrumentiste, flûte ancienne au timbre si émouvant, violon contrebasse, dont les sons mêlés, s'élevèrent harmonieusement sous les voûtes centenaires.

Les amateurs furent comblés ; les tous jeunes enfants, eux-mêmes captivés.

Que tous ceux qui ont permis la réalisation de cette belle soirée, soient remerciés.

Merci à vous, chers Amis du « Quadro Orfeo » et... à l'année prochaine, puisque vous l'avez promis.

Dauphiné Libéré 1982

Enfin, et cela vous fera sans doute sourire, nos deux malheureuses lanternes ne sont toujours pas installées. Elles ont fait cruellement défaut aux habitants du vieux village qui, venus exceptionnellement nombreux pour les fêtes de fin d'année voulaient présenter leur vœux à leur voisin la nuit de la St Sylvestre.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez-vous habituels :

- Le cross du lundi de Pâques dans la forêt le 4 avril 83
- La journée de travail collectif le samedi 9 avril 83
- Les concerts de l'été

A bientôt le plaisir de vous revoir

La présidente : Nicole Klawitter
Le secrétaire : Antoine Arnaud

